

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°B2019-015

Eure Normandie Numérique

Réunion du 7 octobre 2019

Objet : Adoption du procès-verbal du précédent  
Bureau.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Bureau, réuni le 7 octobre 2019 dans nos locaux à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES LECTURE DU PROCES VERBAL,

DECIDE

- D'adopter le procès-verbal du Bureau du 9 septembre 2019.

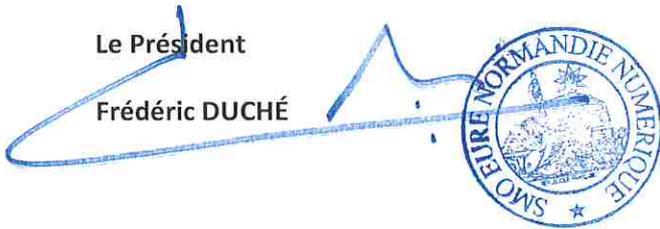
- Nombre de voix pour : 7
- Nombre de voix contre : 0
- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 7 octobre 2019

Pour extrait conforme,

**Le Président**

**Frédéric DUCHÉ**



**Bureau du 9 septembre 2019**

**Procès-verbal de la séance**

Début de la séance à 15h45

**Etaient présents :**

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Représente</b>
Monsieur	Frédéric DUCHE	Président Eure Normandie Numérique
Monsieur	James BLOUIN	CC Vexin Normand
Monsieur	Jean-Hugues BONAMY	Conseil Départemental
Monsieur	Sylvain BONENFANT	CC Roumois Seine
Monsieur	Jean-Claude PROVOST	Interco Normandie Sud Eure
Monsieur	Alfred RECOURS	CC Pays de Conches

**Etaient absents :**

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Représente</b>
Monsieur	Daniel JUBERT	Conseil Départemental
Monsieur	Hervé MAUREY	Région Normandie

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Les deux premiers rapports concernent l'adoption des deux derniers procès-verbaux des précédents Bureau du 23 mai et du 11 juin 2019.

Le troisième rapport porte sur la reconduction de la convention relative à l'élaboration des documents de paie.

Le quatrième rapport porte sur une proposition d'avenant 3 avec la Région Normandie.

Après avoir procédé au vote, toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Lors de ce bureau a été évoqué la présentation du nouvel échéancier pour les appels à subvention pour les EPCI ainsi qu'un remboursement partiel de 33%, ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain comité syndical exceptionnel fixé au 16 octobre 2019.

Au cours de ce bureau, présentation de Madame Annie Jacques, arrivée le 9 septembre pour occuper les fonctions de Chargée de communication et présentation également du nouvel organigramme d'Eure Normandie Numérique avec les prochains recrutements en cours.

A cette occasion, il a été évoqué la question de savoir si les inaugurations de NRO intéressaient toujours les élus du fait de la diminution des présences lors de ces événements. Une des missions d'Annie sera de redonner du sens à ces inaugurations et de s'assurer de la présence des invités.

Présentation de l'Agence du Numérique par David Mercier pour l'évolution du SMO dans les années à venir.

La séance est levée à 17h15.